



OBSERVATOIRE socio-urbain



AudaB
Agence d'urbanisme
agglomération de Besançon

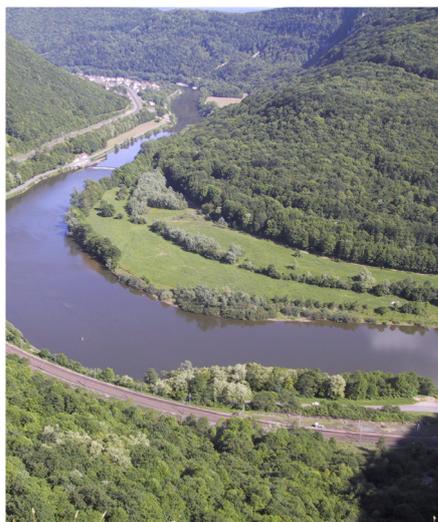
Juin
2015

Ville de
Besançon



Synthèse de secteur

Un axe d'est en ouest



Le secteur Est fonctionne autour de quelques communes principales qui remplissent des rôles de centralité de proximité : Thise, Roche-lez-Beaupré et Novillars qui s'égrainent le long de la route départementale RD 683. L'essentiel des activités (usines, hôpital psychiatrique, commerces) s'y concentrent.

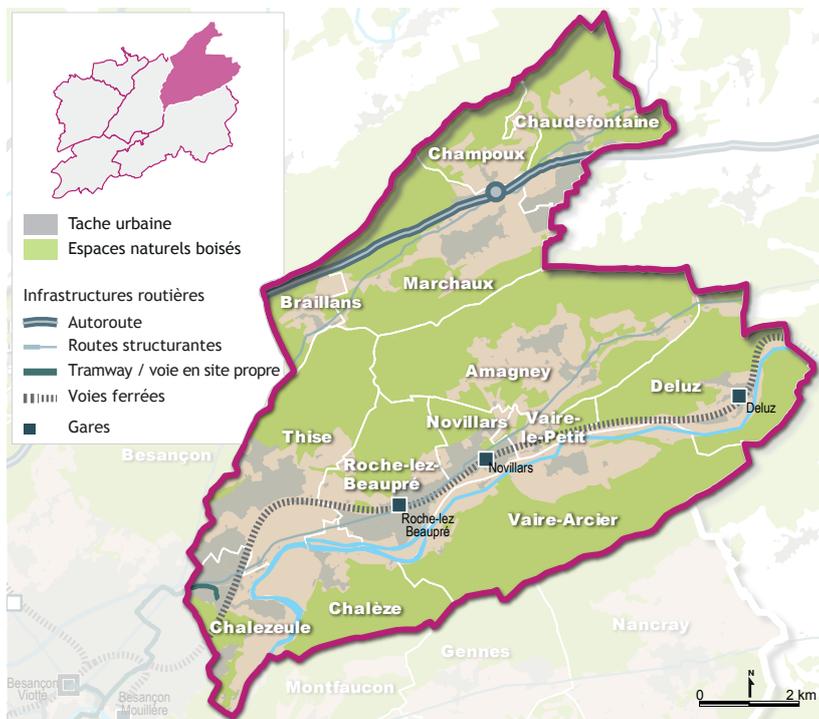
Cette organisation trouve son origine historique dans la richesse forestière de la vallée du Doubs qui est vite devenue un élément déterminant pour la localisation des usines de papeterie. Les voies routières et ferroviaire qui longent la rivière ont desservi ces activités et assuré la liaison entre Besançon et Montbéliard. Elles sont aujourd'hui largement relayées par l'autoroute.

Ce secteur se caractérise par ses qualités naturelle et paysagère, mais également par la dynamique périurbaine de certaines de ses communes. L'analyse des profils démographiques et sociaux de ses habitants montre des différences avec les autres secteurs du Grand Besançon.

SECTEUR EST

L'Observatoire Socio-Urbain (OSU) des quartiers et des secteurs de Besançon et des communes du Grand Besançon est un outil de veille des disparités territoriales au sein de l'agglomération. Des indicateurs, suivis sur des périodes longues et déclinés aux échelles communales et infracommunales (IRIS), permettent d'identifier les fragilités sociales en y apportant une clé de lecture urbaine et de fonctionnement territorial.

Chaque synthèse de quartier, ou de secteur, dresse un portrait détaillé du territoire en mobilisant l'ensemble des thématiques suivies par l'OSU : démographie, habitat et cadre de vie, développement économique et accès à l'emploi, niveaux de vie et pauvreté, santé et accès aux soins, éducation. L'ensemble des publications «Synthèse» est disponible sur notre site www.audab.org.



Les communes du secteur Est et leur population en 2011

| | |
|-------------------|-------|
| Amagney | 735 |
| Braillans | 156 |
| Chalèze | 351 |
| Chalezeule | 1 232 |
| Champoux | 90 |
| Chaudefontaine | 216 |
| Deluz | 627 |
| Marchaux | 1 161 |
| Novillars | 1 515 |
| Roche-lez-Beaupré | 2 029 |
| Thise | 3 168 |
| Vaire-Arcier | 533 |
| Vaire-le-Petit | 205 |

Les dynamiques démographiques et urbaines

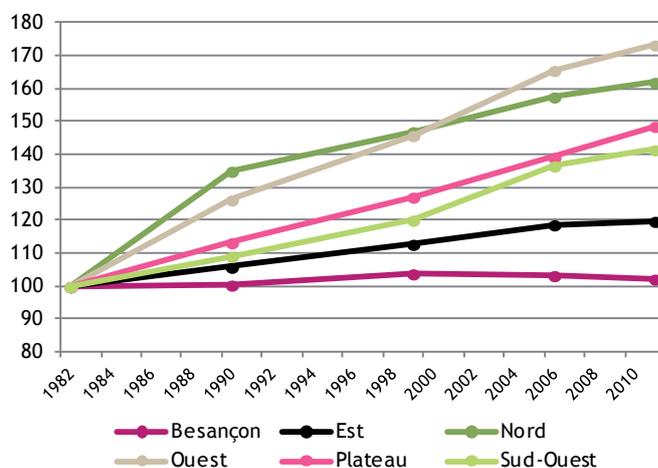
Faible croissance de la population entre 2006 et 2011

Le secteur Est de l'agglomération a connu un accroissement de la population moins rapide que les autres secteurs périphériques. Sa population a peu progressé entre 1982 et 2011, passant de 10 000 à 12 000 habitants. A cette période, le rythme de son développement s'assimile à celui du secteur Sud-Ouest. Le gain de population pour les cinq dernières années est néanmoins plus faible à l'Est : + 0,2 % par an en moyenne.

Cinq communes regroupent l'essentiel de la population : Thise et Roche-lez-Beaupré dépassent respectivement 3 000 et 2 000 habitants. Viennent ensuite Novillars, Chalezeule et Marchaux avec plus de 1 000 habitants. La population de ces deux dernières communes s'est accrue de plus de 10 % entre 2006 et 2011. Dans l'agglomération bisontine, seul un quart des 27 communes dépassant le millier d'habitants a cru aussi vite.

La plupart des autres communes du secteur ont perdu des habitants, notamment Thise avec environ 60 habitants de moins en 5 ans.

Evolution de la population par secteur
Indice, base 100 = 1982



Source : Insee, recensements de la population

Taux de variation annuel de la population 2006-2011

| | Population totale 2011 | Taux de variation annuel de la population 2006-2011 | Nombre de ménages en 2011 |
|------------|------------------------|---|---------------------------|
| Besançon | 115 879 | -0,2 % | 60 561 |
| Est | 12 018 | +0,2 % | 4 987 |
| Nord | 9 225 | +0,6 % | 3 658 |
| Ouest | 14 105 | +0,9 % | 5 377 |
| Plateau | 13 131 | +1,3 % | 5 127 |
| Sud-Ouest | 11 981 | +0,7 % | 4 626 |



Un essor résidentiel porté par quelques communes

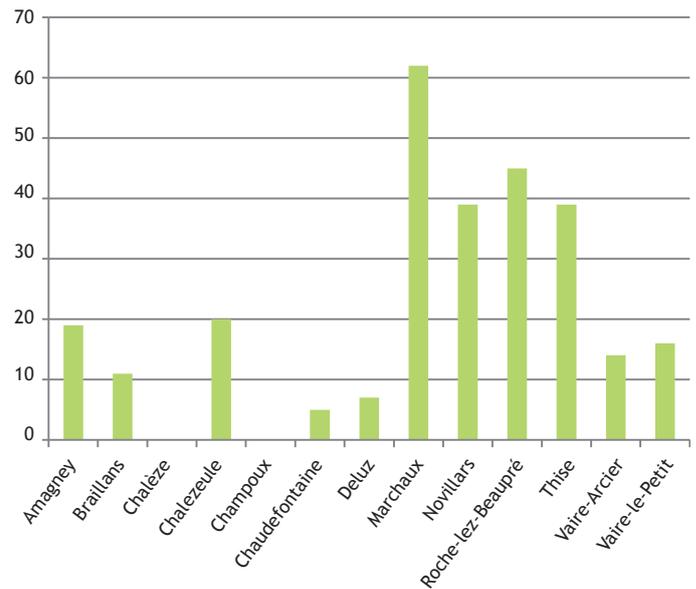
Le parc immobilier du secteur Est présente la particularité d'un parc locatif important (près de 27 % des logements occupés), ceci grâce à un parc privé conséquent à Chalezeule et Roche-lez-Beaupré ainsi que de nombreux logements sociaux à Novillars.

Entre 2008 et 2012, 277 logements ont été construits dans le secteur Est, soit près de 40 % de moins que pour les 5 années précédentes. Cette baisse est commune à tous les secteurs périphériques mais elle est plus accentuée dans ceux de l'Est et du Sud-Ouest de Besançon.

Contrairement à la plupart des communes du secteur Est, Marchaux a conservé un rythme élevé de constructions (2008-2012, 62 logements ; 2003-2007, 43 logements). Cet essor a pris la forme de lotissements accueillant des ménages propriétaires (Hauts du Village, Parc de la comtesse, Au champ du gravier). A l'inverse, la commune de Chalezeule a vu le nombre de constructions diminuer fortement, avec seulement 20 logements construits entre 2008 et 2012.

Les communes de Vaire-Arcier, Vaire-le-Petit et Braillans ont connu une progression importante de leurs constructions comparativement à leur taille, ce qui induirait une certaine attractivité résidentielle.

Nombre de logements commencés entre 2008 et 2012



Source : DREAL, Sit@del 2 Logements commencés en dates réelles.

Portrait des habitants du secteur Est

Un profil moins familial

Le secteur Est présente un profil de ménages moins familial que le reste de l'agglomération. La moitié des 14 communes du Grand Besançon pour lesquelles les ménages comptent en moyenne moins de 2,4 personnes se situe dans le secteur Est. Or, en deçà de ce seuil, se retrouvent des communes à la population moins jeune et comptant moins de couples avec enfants (30 % dans le secteur) que le reste des communes périphériques de l'agglomération (35 %). Les ménages monoparentaux sont par ailleurs très peu présents à l'Est hormis à Novillars. A l'inverse, les ménages d'une seule personne sont sur-représentés : 26 % du total des ménages, contre 23 % en moyenne dans les communes périphériques. Il s'agit principalement de personnes âgées.

Dans le secteur Est, trois communes font exception et accueillent de nombreuses familles : Chalezeule et Marchaux où la population s'est renouvelée rapidement, et Novillars du fait des spécificités liées au parc locatif public de la Cité Curie Pasteur. (voir encadré page 5)

Ménage : ensemble des personnes qui partagent la même résidence principale, sans que ces personnes soient nécessairement unies par des liens de parenté.

Population par classes d'âges en 2006 et 2011



Source : Insee, recensements de la population

Part des ménages de 1 personne en 2011

Part de la population âgée de moins de 15 ans en 2011

Part des ménages monoparentaux en 2011

| | Part des ménages de 1 personne en 2011 | Part de la population âgée de moins de 15 ans en 2011 | Part des ménages monoparentaux en 2011 |
|------------|--|---|--|
| Besançon | 53,0 % | 14,7 % | 9,0 % |
| Est | 26,0 % | 17,7 % | 6,3 % |
| Nord | 19,4 % | 19,5 % | 9,1 % |
| Ouest | 21,5 % | 21,0 % | 8,4 % |
| Plateau | 23,4 % | 20,6 % | 6,9 % |
| Sud-Ouest | 23,7 % | 19,2 % | 6,2 % |

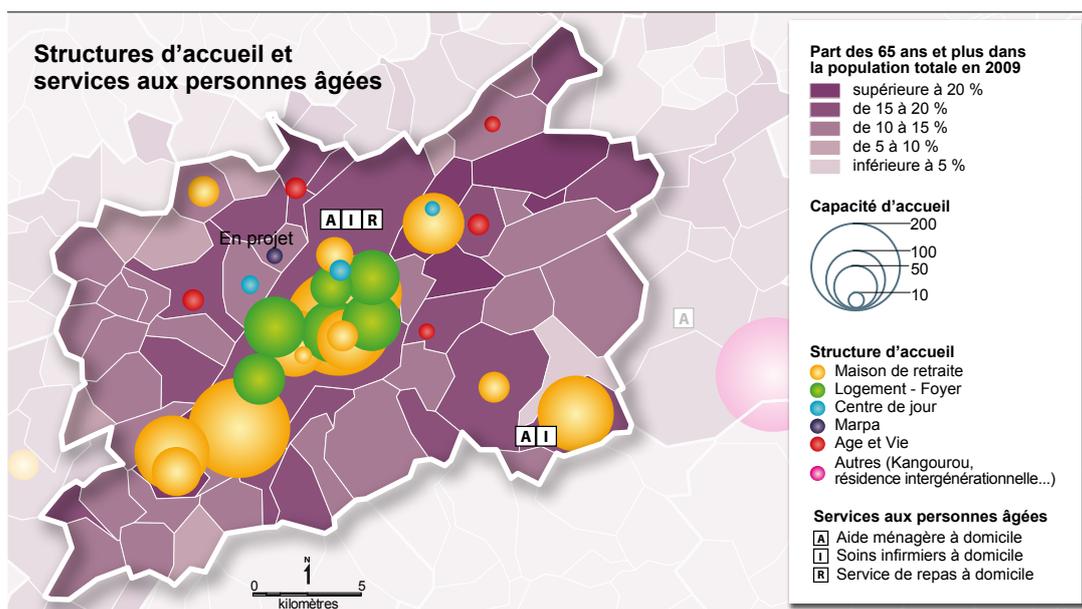
Un public âgé plus vulnérable

Le vieillissement accéléré de la population qui concerne tout le territoire national est plus accentué à l'est grand bisontin. Entre 2006 et 2011, les 60 ans et plus ont augmenté de 25 % sur l'ensemble de l'agglomération hors Besançon. Dans le secteur Est, cette population a progressé de 27 % et représente 31 % de la population totale. Cette évolution donne une vision de l'entrée en dépendance de cette classe d'âge dans les années à venir.

Vieillir le plus longtemps dans son logement est le souhait majoritaire des personnes âgées. Le maintien à domicile doit pouvoir s'effectuer dans le logement d'origine ou via un parcours résidentiel facilité par des offres adaptées. L'adaptation des logements existants devient cruciale et diffère selon les caractéristiques du logement (accessibilité, logements de plain-pied, sanitaires adaptés...), des occupants (seul, en couple...) et surtout de leur capacité financière à engager des travaux.

La présence forte d'ouvriers et de retraités dans le secteur Est laisse supposer qu'une partie des ménages âgés ont de faibles ressources. Cette population modeste est économiquement plus fragile lors de la perte d'autonomie pour effectuer des travaux dans son logement ou faire appel à des services à domicile.

Concernant les structures d'accueil pour personnes âgées du secteur, la plus importante de ce type est implantée à Thise. Elle regroupe 84 places en maison de retraite, et un centre de jour. Des structures secondaires, de type maison Age et Vie, sont situées dans d'autres communes du secteur à Marchaux et Roche-lez-Beaupré.



Source : Insee, RP 2006 et 2011, FINESS 2013

Un maintien du profil socio-démographique du secteur Est

Comparativement aux autres secteurs de l'agglomération, les professions peu qualifiées sont sur-représentées dans le secteur Est. 28 % des ménages se définissent comme ouvriers ou employés alors que ce chiffre ne dépasse guère 25 % dans le reste de l'agglomération. La présence de quelques usines et de l'hôpital psychiatrique, qui comptent parmi les gros employeurs du secteur, explique ce profil.

En toute logique, avec la répartition de la population dans les différentes classes d'âge, les retraités sont aussi

proportionnellement plus nombreux qu'ailleurs. Ces constats ne sont pas nouveaux et caractérisent depuis longtemps le secteur Est. Cependant, eu égard aux résultats des recensements de la population de 2006 et 2011, le profil d'une population plus âgée, plus isolée et plus populaire à l'Est que dans l'ensemble de l'agglomération se maintient.

| | Part de la population âgée de 75 ans et plus en 2011 | Part de ménages dont le référent est cadre en 2011 | Part de ménages dont le référent est employé ou ouvrier en 2011 |
|------------|--|--|---|
| Besançon | 16,9 % | 12,2 % | 28,2 % |
| Est | 17,9 % | 10,3 % | 28,3 % |
| Nord | 12,6 % | 18,3 % | 22,2 % |
| Ouest | 10,7 % | 14,9 % | 26,4 % |
| Plateau | 14,3 % | 15,1 % | 24,5 % |
| Sud-Ouest | 19,8 % | 12,8 % | 26,2 % |

Zoom sur la Cité Curie-Pasteur à Novillars

Construite en 1968, la Cité Curie-Pasteur avait vocation à loger le personnel de l'hôpital psychiatrique. Avec 213 logements, elle constitue toujours le plus grand parc locatif public hors de la ville de Besançon.

Chômage et monoparentalité fragilisent un nombre croissant de ménages

Fin 2013*, 42 % des ménages locataires de la cité disposaient de revenus très faibles (ex. : moins de 1 290 € mensuel, hors prestations sociales, pour un couple et deux enfants). Quoiqu'élevée, cette proportion reste de 10 points inférieure aux situations relevées à Besançon où les chiffres s'imprègnent de quelques quartiers d'habitat social très fragiles.

Les familles monoparentales représentent 33 % des ménages locataires de Curie-Pasteur, contre 22 % dans le reste du parc locatif public de l'agglomération. Il s'agit d'un des publics les plus fragiles qui ressortent pour ce quartier. Celles comptant trois enfants ou plus, particulièrement vulnérables financièrement, sont passées de 7 à 15 entre 2009 et 2011.

Le chômage est un autre facteur majeur de la fragilité des habitants du quartier. 43 % des majeurs du secteur qui ne sont, ni retraités, ni étudiants du quartier n'ont pas d'emploi (contre 50 % Besançon). Cette absence d'activité professionnelle s'impute, ici plus qu'ailleurs dans l'agglomération, à une problématique de chômage plus que d'inactivité.

Parmi les majeurs sans emploi, les deux tiers sont inscrits à Pôle emploi. Cette proportion dans la cité Curie-Pasteur ne représente qu'un quart pour l'ensemble de l'agglomération.

Ouvrir le quartier vers le village

Sous l'angle urbain, la Cité Curie-Pasteur paraît peu connectée aux autres quartiers de la commune. Sa conception architecturale renforce son ancrage dans le site, tournée vers elle-même, entre des terrains de sport et un versant boisé.



Cité-Curie Pasteur

Le PLU de Novillars, approuvé en 2008, définit les principes d'une intervention urbaine :

- Une extension urbaine future au nord du quartier avec une surface constructible ;
- Hiérarchiser les liaisons avec le marquage végétalisé de l'axe principal qui relie le quartier au village ;
- Récupérer des emprises de voiries pour créer des espaces publics aujourd'hui difficilement identifiables ;
- Opérer un renouvellement urbain avec démolitions-reconstructions pour améliorer l'image du quartier en introduisant plus de mixité dans les constructions et en ouvrant des vues entre Curie-Pasteur et le village de Novillars.

* source des données statistiques : Observatoire Régional de l'Occupation Sociale des bailleurs publics de Franche-Comté

Inactivité : situation d'une personne qui n'est ni en emploi, ni en recherche d'emploi.

Cité Curie-Pasteur, Novillars



Source : PLU de Novillars, 2008

Emploi et activités

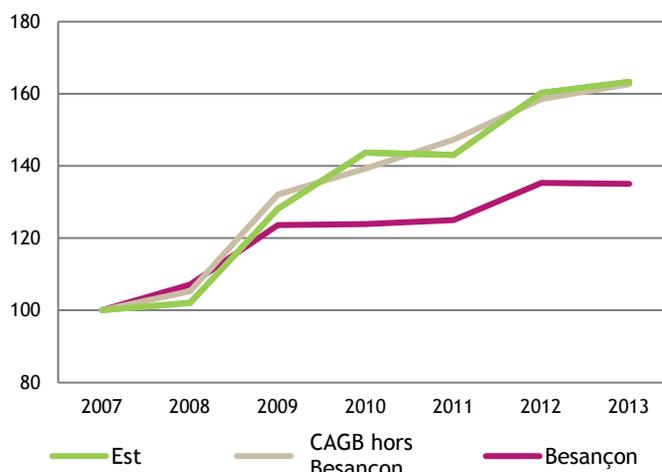
Un chômage prégnant

Entre 2007 et 2013, notamment en raison de la crise économique, le chômage a fortement progressé dans l'ensemble de l'agglomération de Besançon avec un accroissement du nombre de Demandeurs d'Emploi de Fin de Mois (DEFM) de 40 %. Toutefois, la progression a connu des rythmes différents entre la ville centre et sa périphérie. En effet, en 2008, le chômage subit une forte hausse, simultanée dans la ville centre et sa périphérie. Elle se stabilise ensuite à Besançon tandis que l'emploi continue de se dégrader dans les périphéries.

Dans le secteur Est, 430 Demandeurs d'Emploi en Fin de Mois sont comptés en 2007, et 272 de plus en 2013. Le nombre de chômeurs a augmenté de 63,3 % dans ce secteur entre 2007 et 2013 et 35 % à Besançon. L'âge des chômeurs ou la durée sans emploi à l'Est diffèrent peu de ceux des autres secteurs.

Demander d'Emploi de Fin de Mois (DEFM) : les personnes inscrites à Pôle Emploi et ayant une demande en cours au dernier jour du mois.

Evolution du nombre de chômeurs
Indice, base 100 = 2007



Source : Direccte, Demandeurs d'Emploi de Fin de Mois, catégories A, B, C.

Niveau de vie et pauvreté

Des revenus dans la moyenne de l'agglomération bisontine

Trois communes du secteur Est (Chaufontaine, Deluz et Novillars) se distinguent en faisant partie des huit communes de l'agglomération dont le revenu médian par unité de consommation est inférieur à 20 000 euros en 2011. Il s'agit d'un signe renforçant l'idée que les ménages du secteur Est disposent de revenus plus modestes que les autres secteurs de l'agglomération.

De surcroît, les revenus ont très peu progressé entre 2007 et 2011 à Vaire-le-Petit (+3,6 %) et surtout à Novillars (+ 3,0 %) alors que la moyenne se situe à + 8,8 % pour l'ensemble de la communauté d'agglomération.

Revenu médian par unité de consommation : Revenus annuels déclarés par l'ensemble des occupants d'un même logement et exprimés par unité de consommation. Ce chiffre qui sépare un échantillon en deux parts égales : 50 % des ménages disposent de revenus inférieurs au revenu médian ; 50 % disposent de revenus supérieurs.

Revenu médian par commune (en euros par unité de consommation)

| | |
|-------------------|--------|
| Amagney | 20 351 |
| Braillans | 23 638 |
| Chalèze | 21 498 |
| Chalezeule | 20 530 |
| Champoux | ND |
| Chaufontaine | 19 337 |
| Deluz | 18 434 |
| Marchaux | 20 369 |
| Novillars | 17 771 |
| Roche-lez-Beaupré | 20 411 |
| Thise | 22 767 |
| Vaire-Arcier | 21 691 |
| Vaire-le-Petit | 21 564 |

Source : Insee-DGFIP RFLM 2011

Nombre de chômeurs (catégories A, B, C) en 2013

Evolution du nombre de chômeurs entre 2007 et 2013

Part estimée de ménages à bas revenus en 2013

| Secteur | Nombre de chômeurs (catégories A, B, C) en 2013 | Evolution du nombre de chômeurs entre 2007 et 2013 | Part estimée de ménages à bas revenus en 2013 |
|------------|---|--|---|
| Besançon | 10 316 | +35,0 % | 17,4 % |
| Est | 702 | +63,3 % | 9,1 % |
| Nord | 446 | +71,5 % | 5,3 % |
| Ouest | 695 | +63,9 % | 7,1 % |
| Plateau | 633 | +62,7 % | 6,6 % |
| Sud-Ouest | 649 | +55,3 % | 11,0 % |

Une fragilité sociale concentrée dans quelques communes

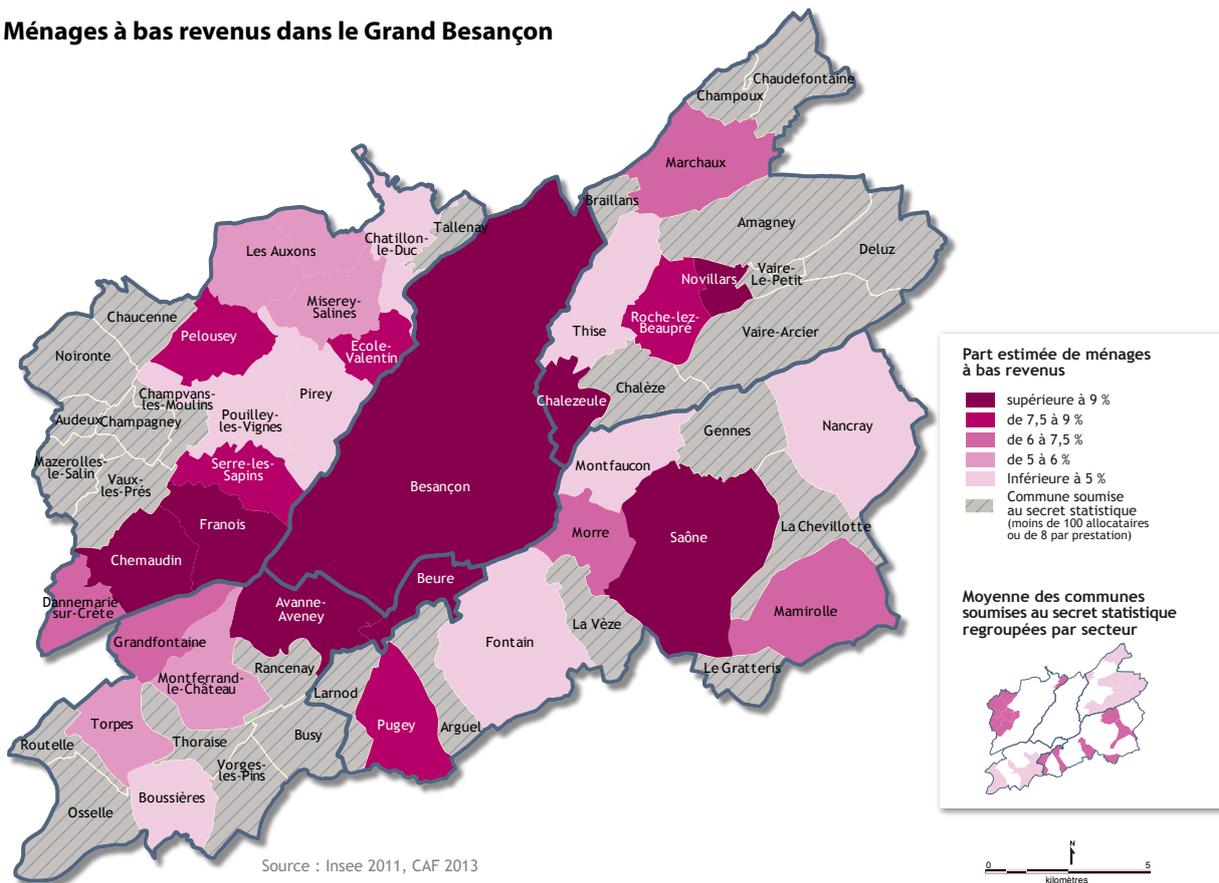
Le décompte des ménages allocataires à bas revenus de la CAF permet une estimation de la pauvreté. Elle se présente dans des proportions accentuées à Novillars et Chalezeule. Ces deux communes influent sur la moyenne du secteur : 9,1% des ménages du secteur Est contre 7,9 % dans les communes périphériques en moyenne.

Le secteur Est, composé de plusieurs petites communes, est largement soumis au secret statistique pour les données fournies par la CAF. Néanmoins, en les regroupant, leur moyenne de ménages à bas revenus n'est pas très élevée laissant présager une pauvreté assez contenue.

Allocataire sous le seuil à bas revenus : ménage allocataire de la CAF (Caisse d'Allocations Familiales) dont les revenus mensuels par unité de consommation sont inférieurs à 1 021 € en 2013.

Prestations minima sociaux: (AAH) Allocation Adulte Handicapée et RSA Socle (Revenu de Solidarité Active) qui remplace les précédents RMI et API.

Ménages à bas revenus dans le Grand Besançon



Tous les indicateurs des prestations sociales (ménages aux minima sociaux, bénéficiaires du RSA ou de l'AAH) du secteur Est sont supérieurs à la moyenne des secteurs périphériques.

En effet, 7,3 % des ménages perçoivent des minima sociaux dans le secteur Est. Ce taux s'établit à 5,5 % dans le Grand Besançon hors ville centre. De même, le nombre d'enfants dans ces ménages à bas revenus a progressé de 54,7 % pour le secteur Est depuis 2007. La commune de Novillars, qui comptait 59 enfants

dans les ménages à bas revenus en 2007, a vu ce chiffre atteindre 116 en 2013.

La proportion de ménages bénéficiaires de l'AAH est très élevée dans le secteur Est (4,6 % contre 2,8 % en moyenne dans le Grand Besançon hors ville centre) par un effet de concentration induit par le Centre hospitalier de Novillars où sont domiciliés administrativement quelques patients couverts par l'AAH.

Evolution des ménages à bas revenus entre 2008 et 2013

Part estimée de ménages allocataires RSA en 2013

Part d'élèves en retard scolaire en CM2, rentrée 2012-2013

| | Evolution des ménages à bas revenus entre 2008 et 2013 | Part estimée de ménages allocataires RSA en 2013 | Part d'élèves en retard scolaire en CM2, rentrée 2012-2013 |
|------------|--|--|--|
| Besançon | +11,3 % | 9,3 % | 14,2 % |
| Est | +25,8 % | 3,9 % | 10,6 % |
| Nord | -25,3 % | 2,2 % | 9,5 % |
| Ouest | +46,0 % | 2,9 % | 4,6 % |
| Plateau | +22,2 % | 2,8 % | 7,1 % |
| Sud-Ouest | +14,6 % | 6,6 % | 9,9 % |

Education et santé

Education

A la fin de l'année scolaire 2012-2013, 10,6 % des élèves de CM2 des écoles du secteur Est présentent un retard scolaire d'au moins un an. Ce taux est le plus élevé des secteurs du Grand Besançon après la ville centre (14,2 %) et s'éloigne de la moyenne périurbaine (8,0 %).

Quatre écoles du secteur Est présentent des taux élevés (Deluz, Chalezeule, Roche-lez-Beaupré et Novillars).

A titre de comparaison, le secteur Ouest pour lequel cet indicateur est le plus faible, ne compte que 4,6 % des élèves de CM2 présentant un retard scolaire.

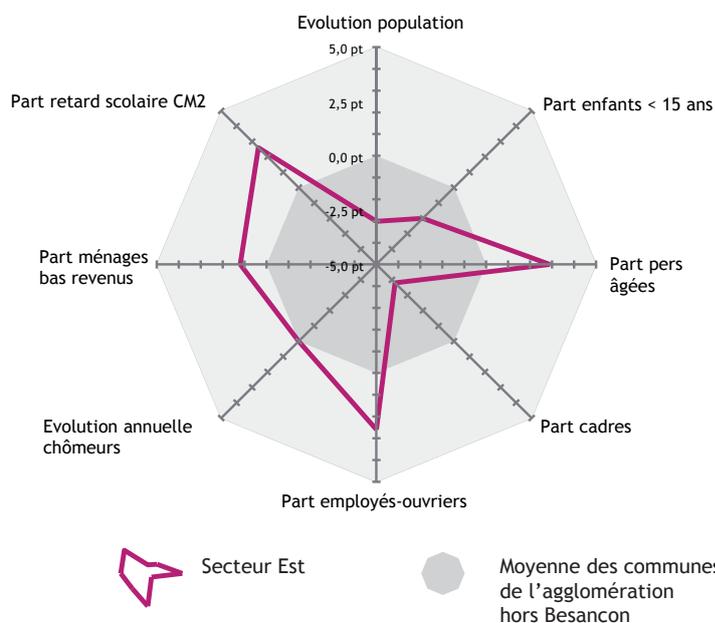
Santé

Dans l'agglomération de Besançon, les équipements de santé se concentrent dans les communes les plus peuplées, c'est-à-dire essentiellement à Besançon et les communes voisines.

Les communes de Thise, Roche-lez-Beaupré et Marchaux regroupent une grande partie des équipements de santé du secteur Est, alors que la partie Est du secteur paraît moins dotée en médecins et personnels paramédicaux. Cependant, les communes à proximité, tels que Roulans, concentrent d'autres équipements de santé (une pharmacie, un médecin) et se trouve seulement à 3 km de Deluz.

Synthèse secteur Est

Le secteur Est comparé à l'agglomération hors Besançon



Le graphique représente, pour chaque indicateur, les écarts mesurés (en points) en comparant les résultats du secteur Est à celui de la moyenne de l'agglomération hors Besançon. Il met en avant les écarts à la moyenne : plus les écarts sont élevés (positivement ou négativement), plus le secteur Est se distingue de la moyenne des communes hors Besançon.

Exemple : La part des personnes âgées dans le secteur Est est supérieure de 3 points à celle mesurée pour l'ensemble des communes de l'agglomération hors Besançon

Leviers

- Un environnement de qualité et un patrimoine historique industriel à valoriser : fonctionnalités récréatives, culturelles...
- Des centralités de proximité à favoriser : services, enseignements, éducation, aides à la personne, santé...
- Des structures d'accueil adaptées pour personnes âgées permettant de proposer des solutions contre la dépendance, l'isolement et la perte du lien social...

Vigilances

- Un renforcement de la vulnérabilité de certains ménages : chômeurs, personnes âgées à faibles ressources, familles monoparentales...
- Un grand quartier d'habitat social à inclure dans le fonctionnement urbain communal et dans les dispositifs d'intervention intercommunaux de la politique de la ville.
- Un développement résidentiel amoindri : moins de constructions que dans les autres secteurs périphériques.